

en était minutieuse. Au témoignage de M. Lacasse, ce mode d'écriture donnait de la souplesse au bras, on y apprenait à écrire vite et bien. L'ordre et le progrès allaient de front dans l'école. Tous les jours, entre trois et quatre heures, M. Perreault arrivait à l'école des garçons ; il suivait de près les progrès des élèves, récompensant les uns, blâmant les autres, très sévère pour les dissipés et les paresseux : "Nous n'avons que faire de vous ici", et il les mettait à la porte. La discipline y était donc très stricte, mais cette visite quotidienne, attendue avec joie, était par elle-même la meilleure des récompenses. L'aspect vénérable du vieillard, sa longue perruque blanche, et jusqu'à son grand manteau, en imposaient déjà ; cependant, sous cet air sévère, on le savait juste et bon.

Le cours était de six ans. Ceux qui désiraient se livrer à l'enseignement élémentaire furent admis gratuitement. N'est-ce pas le premier essai d'École normale dans le pays ?

L'école des filles, sur la rue de La Chevrotière, pouvait contenir 200 petites filles. Elle fut inaugurée et bénite solennellement par l'abbé C.-F. Casault. A part l'enseignement élémentaire, lecture, calcul, histoire, religion, on enseignait "à ces jeunes filles, à filer, tricoter, à tisser en diverses manières, ce qui les mettra en état, par a suite, de gagner leur vie par une honnête industrie lorsqu'elles seront arrivées à l'âge mûr, et est une forte garantie qu'elles seront des mères de famille utiles et vertueuses, qui enseigneront à leurs enfants, de parole et d'exemple, les principes d'industrie qu'elles auront reçus". L'enseignement religieux ne fut jamais négligé. A l'école des garçons, un Ecclésiastique du Séminaire venait, tous les dimanches après-midi, donner une leçon spéciale de catéchisme.

La fondation et l'entretien de ces écoles, le traitement des maîtres et les autres déboursés, furent très onéreux ; et si l'on y ajoute le prix d'impression de ses ouvrages classiques, on comprendra pourquoi M. Perreault sollicita du gouvernement une aide substantielle. Il reçut en tout environ un millier de piastres ; il en avait déboursé dix fois plus. Ce serait intéressant de s'arrêter un peu à l'étude de ses requêtes ; il y a exposé avec humilité le pourquoi de ses œuvres ; elles illustrent le caractère de ce gentilhomme philanthrope qui, chargé de grands devoirs de famille et n'ayant que sa solde pour vivre, trouve le moyen de donner à de plus pauvres que lui. Ces requêtes, assez nombreuses, entrent dans des détails précieux au sujet de l'enseignement mutuel et des progrès de l'instruction élémentaire.

La Société Littéraire et Historique de Québec avait offert, en 1830, un prix pour le meilleur travail sur l'éducation. M. Perreault ne pouvait pas manquer de prendre part à ce concours. Son expérience lui fut précieuse ; il rédigea donc son essai, qui lui valut le prix, consistant en une médaille d'argent. Sous le titre de Plan raisonné d'Education